

Concours Astronome 2023

Section Astronomie du CNAP

Avertissement sur la constitution du dossier

Nous rappelons aux candidat(e)s que le dossier de candidature au concours Astronome du CNAP comporte deux parties distinctes :

- Une partie administrative à compléter sur le portail GALAXIE du ministère :
https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_CANOPUS.htm
et qui nécessite de joindre des pièces justificatives essentielles définies par l'Article 6 de l'Arrêté du 15 janvier 2013 relatif aux modalités de recrutement des Astronomes:
https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000026974332
- Une partie scientifique, détaillée dans le présent document, qui sera également téléversée sur le portail GALAXIE

Toute candidature pour laquelle l'une ou l'autre des parties serait incomplète ou manquante ne pourra être considérée et sera donc jugée irrecevable. Il est rappelé qu'une fois le dossier déposé en intégralité, il est possible de le vérifier et de le modifier jusqu'à la date limite.

Constitution de la partie scientifique

Ce document a vocation à servir de modèle pour la préparation de la partie scientifique d'une candidature au concours Astronome 2023 du CNAP.

La candidature complète devra inclure les éléments suivants :

- A) Curriculum vitæ
- B) Recherche
- C) Tâche de service
- D) Enseignement
- E) Encadrement
- F) Responsabilités diverses, diffusion des connaissances, valorisation industrielle
- G) Mobilité
- H) Annexes, liste complète des publications et communications

Le contenu et le format attendus pour chaque partie sont décrits dans les pages suivantes.

La taille de police pour ce document ne devra pas être inférieure à 11 pt.

La candidature peut être présentée en anglais.

Le document total ne devra pas excéder 25 pages, hors liste de publications. Le document complet doit être joint à la candidature en ligne, dans un fichier unique au format NOM_Prenom_dossier_CNAP_2023.pdf n'excédant pas 5 Mo.

A) Curriculum vitae

- 2 pages maximum
- Préciser la date d'obtention de la HDR
- Préciser les interruptions de carrière

B) Recherche

Dans cette partie, veuillez :

- Résumer vos thématiques de recherche et vos résultats majeurs (1.5 pages maximum), et faire ressortir les points forts de votre candidature (1/2 page maximum), le tout placé dans le contexte national et international.
- Décrire vos activités de recherche, leurs évolutions et vos principaux résultats
- Développer votre projet de recherche
- Mentionner vos 5 publications que vous considérez comme les plus significatives et précisez succinctement (2 lignes) votre contribution
- Mentionner aussi dans cette section les contrats de recherche (ANR, ERC) obtenus et la gestion de projets de recherche (programmes d'observations internationaux, ...), ainsi que vos actions d'animation de la recherche (organisation de colloques, conseils scientifiques, etc.)

L'ensemble de cette section ne devra pas excéder 12 pages.

C) Tâches de service

Les services nationaux d'observation (SNO) actuellement labellisés par l'INSU en Astronomie-Astrophysique sont recensés à l'adresse : <http://insu.obspm.fr>

Pour chaque SNO sur lequel vous êtes ou avez été impliqués :

- Remplissez de façon synthétique le tableau ci-dessous
- Développez sous le tableau votre implication dans le SNO (tâche effectuée et évolutions futures)

L'ensemble de cette section ne devra pas excéder 4 pages.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Perspectives
Service 1 ANOxx Nom Service Nom Tâche						
Service 2 ANOxx Nom Service Nom Tâche						
Service 3...						

D) Enseignement

Consultez le référentiel enseignement du CNAP pour le calcul des heures (<http://cnap.obspm.fr/CNAP-Missions/enseignement/enseignement-CNAP.pdf>) ou précisez le référentiel utilisé (OSU, Université).

Veuillez :

- Compléter le tableau ci-dessous.
- Développer votre implication dans l'enseignement (initiatives pédagogiques, prise de responsabilités, etc.)
- Donner une liste synthétique des encadrements de stages effectués à des niveaux inférieurs du niveau M2.

La description des enseignements et des encadrements de stages ne devra pas excéder 2 pages. Le tableau n'est donc pas compté dans cette limite.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Enseignement 1 - Etablissement, Lieu, Discipline - Titre du cours/contenu, - Type Enseignement (Présentiel, formation, MOOC, stages), - Niveau, - Nature (CM, TD, TP)					
Enseignement 2 - Etablissement, Lieu, Discipline - Titre du cours/contenu, - Type Enseignement (Présentiel, formation, MOOC, stages), - Niveau, - Nature (CM, TD, TP)					
Enseignement 3...					
Nb heures eqTD pour l'année					

E) Encadrement

Donnez la liste des post-docs, thèses, stages de M2 (ou niveau équivalent) que vous avez encadrés ou co-encadrés avec les dates concernées (1 page maximum).

F) Responsabilités, diffusion des connaissances, valorisation industrielle

Décrivez vos éventuelles actions relevant de ces rubriques (3 pages maximum).

G) Mobilité (thématique ou géographique)

Si approprié, précisez vos changements d'OSU et de thématique (1 page maximum).

H) Annexes, liste des publications et communications

Les annexes pourront inclure tout autre document, à caractère administratif uniquement, pouvant aider la section du CNAP à apprécier la candidature.

Fournissez également la liste des communications scientifiques et techniques auxquelles vous avez contribué, en les classant :

- Articles dans des revues à comité de lecture ;
- Actes de conférences en identifiant spécifiquement les présentations orales effectives, les présentations poster et, le cas échéant, les invitations de comité d'organisation scientifique.
- Présentations sans compte-rendu à des conférences ou ateliers internationaux ;
- Séminaires ;
- Autres publications et communications